

Matériel pour trousse de secours :

Proposition de quantité que vous évaluez en fonction de vos besoins)

- Eosine aqueuse non colorée (désinfection des plaies sauf hypersensibilité à l'éosine)* -
- Héxomédine solution à 1% ou Biseptine en Spray (3flacons)
- Sérum physiologique (lavage des plaies ou des yeux)
- Compresses stériles 10 cm x 10cm (1 boîte de 50)
- Pansements adhésifs hypoallergiques de taille différente
- Pansements compressifs (si hémorragie)
- Sparadrap – 5cm et 10 cm
- Bandes de gaze de 5cm, 7cm et 10cm – (3 de chaque)
- Filets à pansement – (3)
- Echarpe de 90cm (si fracture)
- **Paracétamol (à donner qu'aux malades majeurs en l'absence d'une infirmière) après interrogatoire rigoureux pour éviter les contre-indications ou allergies).**
- **A posséder sur place, un tensiomètre, des couvertures de survie**

Recommandations –

Les produits doivent être rangés dans une armoire prévue à cet effet.

- Le matériel et les produits doivent être vérifiés, remplacés ou renouvelés régulièrement.
- Les quantités doivent être limitées en petit conditionnement pour éviter le stockage prolongé et la péremption.
- Avant tout soin, faire un lavage soigneux des mains et mettre des gants.
- Ne pas utiliser de coton qui risque d'adhérer à la plaie, ni de désinfectant coloré qui masque les lésions.

Organisation des premiers secours dans l'établissement

En l'absence des infirmières et des médecins, les soins et les urgences, à l'exception de la contraception d'urgence, sont assurés par les personnels titulaires, soit de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), soit du certificat de sauvetage secourisme du travail (SST).

Il revient de déterminer les personnes référentes pour la gestion de la pharmacie (trousse de secours) et des urgences dans l'établissement.

Toutefois, il convient de rappeler qu'il appartient à chacun de porter secours à toute personne en danger.